SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.

(Centre de Formation de la Bourse du Travail)
15, rue des Convalescents
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2023

(au terme d'une période de 12 mois)

Marseille, le 22 avril 2024

Sémaphores Audit SA
SA au capital de 200 000 €
Société de Commissariat aux comptes • Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Bureau : Les Docks, Atrium 10.4 • 10, place de la Joliette • 13002 Marseille • Tél. 04 96 17 05 60
Siège social : 20/24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • Tél. 01 53 62 70 00
337 630 792 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 55 337 630 792
Une société du Groupe Alpha
BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T.
(Centre de Formation de la Bourse du Travail)
15, rue des Convalescents
13001 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

(au terme d'une période de 12 mois)

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre de Formation d'Apprentis du C.F.B.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assuré que la méthode de comptabilisation des subventions et des produits était conforme aux principes comptables généralement admis et en adéquation avec :

- les notifications obtenues ou les conventions signées (marchés),
- l'avancement des formations, exprimé en nombre d'heures ou de jours,
- la facturation et/ou les appels de fonds concernant lesdites formations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 22 avril 2024

Pour SEMAPHORES AUDIT,

Marc VINCIGUERRA
Commissaire aux comptes associé

cfbt
Apprentissage
Qualifier pour développer, innover pour réussir

Centre de Formation
de la Bourse du Travail
15, Rue des Convalescents
13001 Marseille

Présentation des comptes annuels 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

© Sage

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	525 986	374 381	151 605	149 395
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**525 986**	**374 381**	**151 605**	**149 395**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 565 786	1 565 777	8	8
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 529 799	4 336 135	193 665	208 816
Autres immobilisations corporelles	1 599 922	1 068 802	531 120	380 887
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**7 695 507**	**6 970 714**	**724 793**	**589 712**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147	9 147
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		**309 147**	**309 147**
ACTIF IMMOBILISÉ	**8 530 640**	**7 345 095**	**1 185 545**	**1 048 253**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 364 769		1 364 769	1 602 696
Autres créances	4 236 318		4 236 318	3 261 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**5 601 087**		**5 601 087**	**4 864 459**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	235 529		235 529	143 297
Charges constatées d'avance	18 422		18 422	11 732
TOTAL disponibilités et divers :	**253 951**		**253 951**	**155 030**
ACTIF CIRCULANT	**5 855 039**		**5 855 039**	**5 019 489**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**14 385 678**	**7 345 095**	**7 040 583**	**6 067 742**

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	19 778	19 778
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	(43 534)	(43 534)
Report à nouveau	3 992 817	2 721 913
Résultat de l'exercice	1 043 141	1 270 904
TOTAL situation nette :	**5 012 201**	**3 969 060**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	367 114	342 037
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**5 379 315**	**4 311 097**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**50 000**	**50 000**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 479	86 164
Dettes fiscales et sociales	448 253	615 923
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 569	50 527
TOTAL dettes diverses :	**545 301**	**752 614**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 065 967	954 031
DETTES	**1 611 268**	**1 706 645**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	7 040 583	6 067 742

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

CFBT Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 110 801		5 110 801	5 570 547
Chiffres d'affaires nets	**5 110 801**		**5 110 801**	**5 570 547**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			696 176	721 071
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			97 567	105 823
Autres produits			11	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 904 555**	**6 397 442**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 610 976	1 671 301
TOTAL charges externes :			**1 610 976**	**1 671 301**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			79 551	86 725
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 283 051	2 381 923
Charges sociales			823 704	930 950
TOTAL charges de personnel :			**3 106 755**	**3 312 873**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			215 354	190 946
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**215 354**	**190 946**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			32 277	44 077
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 044 914**	**5 305 923**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**859 642**	**1 091 519**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CFBT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**859 642**	**1 091 519**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	96	75
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 342	2 096
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 438	**2 171**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		42
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		42
RÉSULTAT FINANCIER	**1 438**	**2 130**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**861 080**	**1 093 649**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 818	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	206 346	192 086
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	216 164	**192 086**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 103	14 831
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	34 103	**14 831**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**182 061**	**177 255**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**6 122 157**	**6 591 699**
TOTAL DES CHARGES	**5 079 017**	**5 320 795**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 043 141**	**1 270 904**

© Sage

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisation) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions	15 .ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 .ans
- Installations techniques	5 .ans
- Matériel et Outillage industriels	5 .ans
-	

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks

NEANT

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
A partir de l'exercice 2020, le CFBT applique les règles et les méthodes comptables de l'avis ANC 2018-06.

© Sage

Évènements marquants de l'exercice 2023

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

L'année 2023 est marquée par le renouvellement du dispositif Prépa Apprentissage jusqu'au 31.12.2024.Le nombre d'apprenants a évolué entre 2022-2023.
Parallèlement l'année 2023 est également marqué par la baisse des coûts contrats établis par France Compétence de 3% à 10% en moyenne sur une partie de l'année . De plus, le nombre de contrats d'apprentissage a diminué mais il a été compensé par la prépa Apprentissage

Alors qu'elles devaient initialement s'achever le 30 juin 2022, les aides aux entreprises pour la signature de contrats d'apprentissage ont été prolongées jusqu'à la fin de l'année 2024. Cependant, les primes prévues dans le plan « 1 jeune, 1 solution », étaient d'un montant de 5 000€ pour un mineur et de 8 000€ pour un majeur, depuis le 1er janvier 2023 elles ont été ramenées à un montant unique de 6 000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Autres informations:

- Conséquences du contexte géopolitique et économique

Les contextes géopolitique et économique sont susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'association a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Effets ponctuels de l'évènement sur l'exercice :

Le contexte inflationniste généralisé n'a pas eu d'impact majeur sur les dépenses de l'exercice.

Par ailleurs, l'association n'est pas en mesure d'évaluer les conséquences à moyen et long terme de cet évènement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Montant des honoraires du CAC Activité 2023: 10440 €

Effectif moyen au 31.12.23 en ETP: 70 salariés

© Sage

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	481 237		44 749
TOTAL immobilisations incorporelles :	**481 237**		**44 749**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 565 786		
Installations techniques et outillage industriel	4 464 122		65 677
Installations générales, agencements et divers	392 569		136 090
Matériel de transport	15 466		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	949 668		106 130
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**7 387 610**		**307 897**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	309 147		
TOTAL immobilisations financières :	**309 147**		
TOTAL GÉNÉRAL	8 177 994		352 646

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			525 986	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**525 986**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			1 565 786	
Install. techn., matériel et out. industriels			4 529 799	
Inst. générales, agencements et divers			528 659	
Matériel de transport			15 466	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 055 798	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**7 695 507**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			309 147	
TOTAL immobilisations financières :			**309 147**	
TOTAL GÉNÉRAL			8 530 640	

© Sage

Amortissements

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	331 842	42 539		374 381
TOTAL immobilisations incorporelles :	**331 842**	**42 539**		**374 381**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	1 565 777			1 565 777
Installations techn. et outillage industriel	4 255 306	80 829		4 336 135
Inst. générales, agencements et divers	130 996	52 822		183 819
Matériel de transport	15 466			15 466
Mat. de bureau, informatique et mobil.	830 353	39 164		869 517
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 797 898**	**172 815**		**6 970 714**
TOTAL GÉNÉRAL	7 129 741	215 354		7 345 095

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	42 539		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**42 539**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	80 829		
Installations générales, agencements et divers	52 822		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 164		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**172 815**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	215 354		

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

CFBT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	300 000		300 000
Autres immobilisations financières	9 147		9 147
TOTAL de l'actif immobilisé :	**309 147**		**309 147**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 364 769	1 364 769	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	411	411	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 328	17 328	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	21 113	21 113	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 197 466	4 197 466	
TOTAL de l'actif circulant :	**5 601 087**	**5 601 087**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	18 422	18 422	
TOTAL GÉNÉRAL	**5 928 656**	**5 619 509**	**309 147**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	46 479	46 479		
Personnel et comptes rattachés	226 476	226 476		
Sécurité sociale et autres organismes	201 309	201 309		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 468	20 468		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	50 569	50 569		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 065 967	1 065 967		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 611 268**	**1 611 268**		

© Sage

Charges à Payer

CFBT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	11 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	310 755
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	322 062

© Sage

Produits à Recevoir

CFBT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	13 755
État	11 851
Divers, produits à recevoir	3 330 576
Autres créances	20
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**3 356 202**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CFBT

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	18 422	1 065 967
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	18 422	1 065 967

© Sage

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

CFBT Période du 01/01/23 au 31/12/23

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produit Ex.s/Exerc.ant	9 818	77200000
Quote part sub.invest/rés.Région	83 342	77700000
Quote part sub.invest/rés.Autre	119 129	77710000
Quote paart sub.invest/OPCO	3 874	77720000
TOTAL	**216 164**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Charges.except s/ex anterieur	34 103	67200000
TOTAL	**34 103**	

© Sage